



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires d'Acasti Pharma Inc. (la « Société ») :

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») de la Société se tiendra à l'**Hôtel Hilton Garden Inn, 380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 0B1, Canada, le 14 juillet 2015, à 10 h**, aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2015 et le rapport des auditeurs connexe;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'année à venir;
3. nommer les auditeurs pour l'année à venir et autoriser les administrateurs de la Société à fixer leur rémunération;
4. examiner et, s'il est jugé opportun, adopter, avec ou sans modifications, une résolution ordinaire confirmant et ratifiant le régime d'options d'achat d'actions à nombre variable plafonné à 10 % et les questions connexes;
5. examiner et, s'il est jugé approprié, adopter avec ou sans modification une résolution ordinaire confirmant et ratifiant l'adoption du règlement général modifié et reformulé de la Société qui est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe;
6. traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Laval (Québec), le 15 juin 2015.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Jerald J. Wenker

Jerald J. Wenker
Président du conseil d'administration

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les administrateurs ont fixé au 9 juin 2015 la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires qui recevront un avis de convocation à l'assemblée et qui y seront habilités à voter. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée en personne, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dans l'enveloppe fournie à cette fin. Les formulaires de procuration doivent être reçus par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc. (Attention: Proxy Department), 100 University Avenue, 9th Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1, au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le jour de l'assemblée. Les droits de vote afférents à vos actions seront exercés conformément aux instructions que vous aurez indiquées sur le formulaire de procuration et, en l'absence d'instructions, de la manière indiquée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.